

tion de la main-d'œuvre et au financement d'autres services qui nous sont offerts que nous parviendrons à juguler l'inflation. Ces choses sont nécessaires. Elles l'ont toujours été. Elles amélioreront le fonctionnement de l'économie. Mais on détruit pratiquement le tissu de notre économie en ne faisant pas ce qu'il convient de faire pour réduire l'inflation, soit appliquer une politique monétaire restrictive jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la juguler. Si nous n'arrivons pas à le faire maintenant, nos concitoyens seront convaincus que la banque centrale et le gouvernement ne sont pas sérieux et qu'on ne parviendra pas à enrayer l'inflation. Je ne pense pas qu'on puisse y parvenir sans douleur. Je pense qu'il faut qu'il y ait des grincements de dents. Je pense qu'il faut savoir prendre des risques. Je pense que la seule autre politique que le gouvernement doit suivre, c'est d'appuyer le gouverneur de la Banque du Canada, qui a raison de s'y prendre comme il le fait pour endiguer l'inflation.

L'honorable G. I. Smith: Honorables sénateurs, je voudrais poser au sénateur Everett une question au sujet du budget supplémentaire (A), mais auparavant, je voudrais le féliciter pour sa perspicacité et son éloquence, bien qu'il y ait de nombreuses choses avec lesquelles je ne sois pas d'accord dans le discours bien articulé qu'il nous a présenté.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Smith: Ma question porte sur le dernier paragraphe du rapport du comité sur le budget supplémentaire (A) qui figure à la page 2531 du hansard du 11 juin. Il y est question de proposer une mesure législative visant à créer un fonds renouvelable pour les indemnités pétrolières et spéciales. Je cite la dernière phrase de ce rapport:

Si on l'avait appliquée . . .

C'est l'idée du fonds renouvelable . . .

. . . aux prévisions budgétaires et au budget supplémentaire, la réduction globale atteindrait 4.81 milliards de dollars.

C'est une somme très coquette. Voici ma question: Cela veut-il dire que le gouvernement pourra, le cas échéant, dépenser 4.81 milliards de dollars sans qu'il y ait de crédits de prévus dans le budget à cet effet?

Le sénateur Everett: Ce que cela veut dire, c'est que ces recettes venaient du Fonds du revenu consolidé en attendant que la mesure législative prévue soit adoptée. C'est pour cela que cette dépense figurait dans le budget. Ce qui va se produire, c'est que cet argent sera tiré des indemnités pétrolières et spéciales et qu'il sera versé à un fonds renouvelable. Les versements d'indemnisation pétrolière proviendront de ce fonds. Étant donné les dispositions de la loi sur l'administration financière, tout ce que les prévisions budgétaires indiqueraient alors serait le solde des sommes créditées et débitées à même le fonds de roulement.

Le sénateur Smith: Je cherche seulement à obtenir des éclaircissements. D'après le chiffre cité à la dernière phrase du rapport, il semble que 4.81 milliards de dollars seraient débités du fonds de roulement sans qu'un crédit n'en fasse mention dans les prévisions budgétaires du gouvernement.

Le sénateur Everett: Si le solde était de zéro, ce serait probablement le cas; sinon, le solde figurerait aux prévisions. C'est la différence entre les versements débités et crédités au fonds de roulement.

Le sénateur Smith: Je comprends bien qu'en cas de déficit du fonds de roulement, il faudrait le combler par un crédit du Fonds du revenu consolidé ou d'un autre fonds quelconque. Ce que je demande en fait, c'est si ce chiffre de 4.81 milliards, que l'on cite ici à titre d'exemple de ce débit, devrait nécessairement figurer dans les prévisions. Est-ce qu'il ne s'ensuit pas, à partir de cet exemple, qu'en fait il ne serait pas nécessaire d'inscrire cette somme de 4.81 milliards aux prévisions et donc qu'il n'y aurait pas besoin d'un crédit de ce montant?

Le sénateur Everett: Je crois que vous avez essentiellement raison pour ce qui est de ces 4.81 milliards de dollars. Je voudrais vérifier et peut-être vous donner une réponse plus précise ultérieurement. Je crois comprendre que cela ne ferait pas partie des prévisions, lesquelles ne feraient état que de la somme nécessaire pour combler le déficit du fonds de roulement.

Le sénateur Smith: Je remercie le sénateur, et je compte sur cette réponse.

L'honorable Henry D. Hicks: Honorables sénateurs, je voudrais attirer l'attention du sénateur Everett sur un point qui me tracasse. J'ai écouté très attentivement son argumentation à l'appui de la position adoptée par le gouverneur de la Banque du Canada. Bien que je ne sois pas économiste et pas aussi versé dans les questions économiques que d'autres sénateurs, je comprends que l'on prétende juguler l'inflation en haussant le loyer de l'argent. Ainsi, les gens dépensent moins et le cycle recommence, et la montée des prix s'arrête. Ce qui m'inquiète, c'est que dans la conjoncture actuelle, bien que les taux d'intérêt soient très élevés, les gens continuent d'emprunter parce qu'ils sont confiants quant au redressement de l'économie ou parce qu'ils sont convaincus que l'inflation va durer. Je crois que les taux d'intérêt élevés sont eux-mêmes inflationnistes parce qu'ils ajoutent au coût de l'argent et ainsi au coût des biens. Le sénateur Everett éclairerait-il ma lanterne à ce sujet?

● (2150)

Le sénateur Everett: Honorables sénateurs, je crois que les taux d'intérêt élevés découlent des fluctuations normales entre l'offre et la demande monétaires. En un sens, on ne peut dire que la banque centrale fixe à un certain niveau le taux d'intérêt. Il serait plus exact de dire qu'elle tente de maintenir à un certain niveau la croissance de la masse monétaire ou des agrégats, quels qu'ils soient. Selon la demande de crédit à ce moment-là, les taux d'intérêt augmentent ou diminuent.

Il est vrai que l'on se sert du taux d'intérêt pour déterminer à quel rythme les agrégats augmentent, mais ce n'est rien de plus qu'un simple mécanisme. En fait, ce que l'on tente de réaliser, c'est de fixer un certain objectif pour la croissance des agrégats, et cette croissance provoque une demande de crédit; si cette demande est élevée, les taux d'intérêt seront élevés. Manifestement, étant donné que l'intérêt est un coût que doivent absorber les entreprises à l'étape initiale, cela s'ajoute à leurs autres coûts . . .